



EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 21 juillet 2025 20:00

En exercice : 19
Présents : 12
Excusés : 0
Absents : 5

Président de séance :
Jean-Marc BOUVIER

Secrétaire de séance :
Cécilia ALLAIX

Rapporteur : Maire, Jean-Marc
BOUVIER

N° interne de l'acte :
2025_07_21_4
N° de feuillet : 4

lundi 21 juillet 2025, le Conseil Municipal de Commune de Montoisson s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil Municipal.

Membres présents :

Marie-Béatrice ARAGONES , Dominique BERARD, Charlotte BONNAVENTURE, Patrick CITERA, Pascal GARDE, Solange GRANGEON, Cédric JOLLAND, Max LALAUZE, Brigitte ROBERT, Axelle POLIMENI, Jean-Michel VOGÉ, Séverine LIOTARD

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Delphine CORDARO, Dominique PANEL-PIN, Jean-Pierre PAPILLON, Fabien VIGNON, Josyane MICHELON

Délibération portant sur la création d'une voie et d'un numéro

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la modification de l'adressage postal de la commune, il est nécessaire de créer un nouveau numéro et nom de rue pour les parcelles ZI 62 et ZI 122. Cette démarche vise à améliorer la clarté et l'efficacité de l'adressage postal, facilitant ainsi la distribution du courrier et l'accès aux services publics pour les résidents.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des compétences du Maire en matière d'urbanisme et de gestion du domaine public, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2213-28 et R2512-6 et suivants ;

Considérant que la modification de l'adressage postal est nécessaire pour améliorer la clarté et l'efficacité de la distribution du courrier et des services publics ;

Considérant que cette initiative s'inscrit dans le cadre des compétences du Maire en matière d'urbanisme et de gestion du domaine public ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. De créer une nouvelle voie dénommée "Impasse du Lac" à Montoisson (26800).

2. D'attribuer le numéro 200 à cette nouvelle voie pour les parcelles ZI 62 et ZI 122.
3. De charger Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Résultats de vote :

Adopté

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

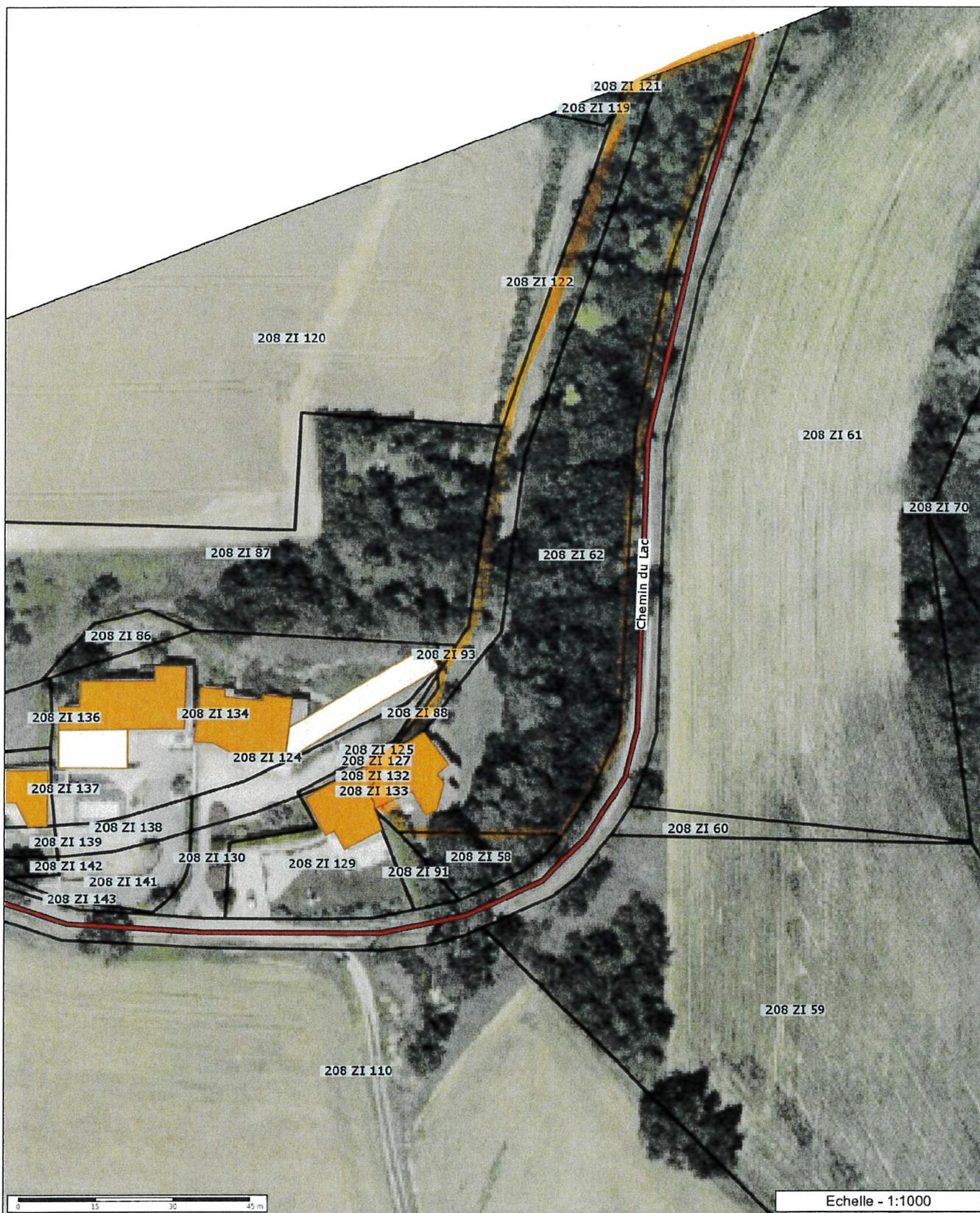
N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 5

Le Secrétaire de séance,
Cécilia ALLAIX

Ainsi délibéré les jours, mois et an
que dessus et le présent extrait
certifié conforme au registre.
Le Maire, Jean-Marc BOUVIER





Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.